



Portrait d'acteur

Justin, maître-composteur

Justin a été formé à être maître-composteur il y a deux ans. Il travaille au service déchets d'une métropole. Dans le cadre de son travail de fin de formation, il a établi un diagnostic des coûts de la prévention et de la gestion des biodéchets et proposé un programme d'actions et de communication. Habitant en appartement, il a d'abord décidé de tester la mise en œuvre d'un site de compostage partagé dans son immeuble. Il inaugure cette semaine, avec son élu, le 5^e site créé en ce début d'année! Pour la promotion du compostage/paillage dans les jardins, il s'appuie sur une association locale qui, à l'aide de ses salariés, offre un appui au public concerné : stands d'informations, démonstrations de paillage et broyage dans les déchèteries... Il intervient aussi auprès des établissements scolaires. Il projette de faire former des guides-composteurs par l'association avec qui s'est installé un bon partenariat, et ainsi bénéficier de personnes relais pour accélérer la réduction des apports de déchets verts en déchèterie. Un travail diversifié, prenant, mais riche de nouvelles rencontres.



© www.groupe-rouge.fr - ROUGE VIF EDITORIAL - 29000 - Octobre 2015
 Conception et réalisation : Rouge Vif Editorial - Crédits photos : Ademic, Shutterstock - 1 500 ex - ISBN : 979-10-297-0179-5 - Imprimé sur papiers natifs et gémés en fibres végétales

LE MAÎTRE-COMPOSTEUR (MC)

Fonction essentielle : le maître-composteur est le professionnel qui met en œuvre les opérations de prévention et de gestion de proximité des biodéchets sur le territoire. Il est à la fois le référent technique sur l'ensemble des opérations et l'animateur des relais de terrain (guides-composteurs et référents de site) qu'il mobilise pour mener à bien ces opérations. Il doit être solidement formé puisque sa fonction l'amène à mettre en œuvre une palette large de compétences.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- Mobiliser, organiser la formation et animer les relais de terrain constitués en réseaux
- Communiquer auprès des différents publics : informer et sensibiliser les usagers, les producteurs non ménagers de biodéchets, les scolaires, etc., sur les connaissances techniques liées à la prévention et à la gestion de proximité des biodéchets (intervention dans des réunions publiques, organisation et animation de visites de site, tenue de stands d'information...)
- Consulter les usagers (ménages, services des communes, gestionnaires immobiliers, établissements et acteurs sociaux concernés) sur leurs pratiques et besoins
- Définir des solutions techniques adaptées et les dispositifs matériels associés pour la mise en œuvre de la prévention et de la gestion de proximité des biodéchets
- Mettre en place l'opération et les dispositifs matériels : fournir les équipements, accompagner la mise en route des installations et l'évolution des pratiques des usagers
- Suivre et évaluer les opérations et faire remonter les informations susceptibles d'aider à optimiser les dispositifs mis en place

RESPONSABILITÉS

- Mise en œuvre opérationnelle des actions de prévention et de gestion de proximité des biodéchets pour atteindre les objectifs fixés pour chacune des opérations
- Conseil technique et maintenance des installations
- Suivi des résultats et évaluation des opérations
- Animation, conseil et formation des relais de terrain

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Salarié d'une collectivité compétente en matière de collecte et/ou de traitement de déchets, d'une structure relais (association, société) ou consultant spécialisé dans le domaine

PRINCIPALES COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE

- Analyser une problématique biodéchets dans un contexte précis (pratiques et besoins des acteurs concernés, enjeux, solutions disponibles et conditions de mise en place, freins et leviers...)
- Connaître les méthodes d'enquête et de caractérisation des biodéchets
- Mener une consultation et des visites auprès des usagers et autres acteurs concernés par l'opération
- Maîtriser les principales étapes d'une opération
- Définir les solutions techniques et matérielles les plus adaptées, assurer la fourniture et l'installation des équipements ainsi que leur mise en route et, enfin, accompagner et conseiller les usagers dans leur prise en main et leur utilisation
- S'appuyer sur les relais de terrain pour collecter les données de suivi et d'évaluation, analyser et restituer des résultats sous forme de diagnostic ou bilan
- Contribuer à l'implication des guides-composteurs et connaître leurs conditions d'intervention
- Apprécier les besoins de montée en compétences des relais de terrain et organiser leur formation : analyser une demande de formation, apprécier le niveau de compétence à atteindre, participer au côté de l'organisme de formation à la conception et à l'animation de la formation
- Animer un réseau, gérer un groupe
- Communiquer oralement et de façon pédagogique sur les connaissances et solutions liées à la prévention et à la gestion de proximité des biodéchets ; animer des démonstrations et travaux pratiques pour différents publics (ménages, producteurs non ménagers de biodéchets, scolaires, autres usagers)

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

www.ademe.fr

DISPOSITIF DE FORMATION DU MAÎTRE-COMPOSTEUR

UNITÉ DE FORMATION MC1 : SPÉCIFICITÉS TECHNIQUES POUR LE MAÎTRE-COMPOSTEUR (2 jours)

Module MC11 : Diagnostiquer une opération de prévention et de gestion de proximité des biodéchets

- Définir et mettre en œuvre les techniques de base en prévention et en gestion de proximité des biodéchets : tonte mulching, paillage avec divers matériaux, diagnostic d'un tas de compost...
- Gérer la saisonnalité de la production des déchets
- Élaborer et utiliser des fiches types pour la conduite d'un diagnostic de gestion domestique des biodéchets chez un particulier
- Identifier et lister les questions habituelles des usagers et préparer les réponses
- Élaborer et utiliser des fiches types pour la conduite d'un diagnostic de site de compostage partagé ou autonome en établissement

Module MC12 : Analyser le fonctionnement des sols

- Identifier les éléments d'analyse du système écologique « sol » (bases de la pédologie)
- Définir et décrire les transformations biologiques dans le sol

Module MC13 : Pratiquer différentes techniques de compostage

- Identifier les spécificités des différentes techniques et matériaux et les règles de dimensionnement des installations (compostage en tas, composteurs en bois et en plastique)
- Réaliser des mélanges à partir de déchets carbonés (broyat, paille, feuilles, copeaux) et déchets azotés (déchets fruits et légumes : restauration et particuliers)
- Analyser les résultats : ouverture des tas et animation de l'analyse par un groupe

UNITÉ DE FORMATION MC2 : ANIMER ET METTRE EN PLACE DES OPÉRATIONS DE PRÉVENTION ET DE GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS (2 jours)

Module MC21 : Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion domestique

- Consulter les usagers sur leurs pratiques et besoins
- Sélectionner les matériels et techniques
- Accompagner les usagers dans le changement de leurs pratiques
- Suivre et évaluer une opération (objectifs, méthode, outils)

Module MC22 : Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion partagée

- Consulter les services des communes, les gestionnaires immobiliers et les résidents, les établissements et les usagers, les acteurs sociaux sur leurs pratiques et besoins
- Animer la concertation entre les acteurs
- Animer, organiser, réaliser des diagnostics de sites potentiels
- Sélectionner et dimensionner les solutions techniques et matérielles envisageables à partir d'une analyse multicritère (critères de qualité, d'usage, économiques...)
- Mobiliser et former des référents du site
- Superviser l'installation des équipements et de l'organisation, et accompagner la mise en route
- Suivre et évaluer une opération de gestion partagée (objectifs, méthodes et outils)

Module MC23 : Animer et mettre en place des opérations de prévention et de gestion autonome en établissement

- Consulter les services des communes, les établissements sur leurs pratiques et besoins
- Animer la concertation entre les acteurs
- Animer, organiser, réaliser des diagnostics de sites potentiels
- Sélectionner et dimensionner les solutions techniques et matérielles envisageables à partir d'une analyse multicritère (critères de qualité, d'usage, économiques...)
- Mobiliser et former des relais de terrain : guides-composteurs et référents de site
- Superviser l'installation des équipements et de l'organisation, et accompagner la mise en route
- Suivre et évaluer une opération de gestion autonome en établissement (objectifs, méthodes et outils)



UNITÉ DE FORMATION MC3 : INFORMER LES DIFFÉRENTS PUBLICS (1 jour)

Module MC31 : Analyser les enjeux, les publics cibles, les stratégies à privilégier

- Identifier les problématiques biodéchets de la collectivité et des services, les compétences respectives des collectivités et leur articulation
- Identifier les problématiques biodéchets des ménages, leurs pratiques actuelles et celles à encourager
- Identifier les problématiques biodéchets spécifiques à l'habitat collectif : nature des déchets, organisation de la gestion, responsabilités et attentes respectives des résidents, bailleurs et collectivités

Module MC32 : Adapter sa prestation en fonction du public cible

- Identifier les publics cibles
- Adapter sa prestation, son vocabulaire et son attitude en fonction du public (techniques de communication)
- Élaborer ou participer à l'élaboration des outils de communication à l'attention des élus, des collectivités, du grand public

Module MC33 : Repérer les spécificités de la gestion autonome en établissement

- Identifier les problématiques biodéchets spécifiques à certains secteurs d'activités (restauration, commerces de denrées alimentaires...)
- Identifier les enjeux, les démarches et les solutions à la disposition des établissements visant la réduction et la valorisation de leurs déchets alimentaires et les filières disponibles
- Identifier la place du compostage autonome parmi l'ensemble des solutions disponibles

UNITÉ DE FORMATION MC4 : MOBILISER ET ACCOMPAGNER LES RELAIS DE TERRAIN (1 jour)

Module MC41 : Définir les rôles et missions des guides-composteurs et des référents de site

- Définir la fonction, les actions possibles, la place des guides-composteurs dans le dispositif de minimisation des déchets, le périmètre d'intervention des guides-composteurs et des référents de site

Module MC42 : Animer des groupes et/ou un réseau de relais

- Recruter, encadrer les relais

Module MC43 : Organiser le suivi des relais

- Assurer le suivi et identifier les conditions de réussite

UNITÉ DE FORMATION MC5 : CONDUIRE ET ÉVALUER UN PROJET DE PRÉVENTION ET DE GESTION DE PROXIMITÉ DES BIODÉCHETS SUR UN TERRITOIRE (1 jour)

Le module MC5 est dispensé tout au long de la formation pour permettre au stagiaire de construire son projet personnel et de le mener en parallèle de la formation sous forme d'une production écrite, jusqu'à sa présentation et sa soutenance en fin de formation.

Module MC51 : Définir le cadre du projet

- Rédiger un projet en lien direct avec le développement de la prévention et de la gestion de proximité : parties prenantes, enjeux, publics cibles, types d'actions, communication, information et sensibilisation
- Mettre en évidence les spécificités de la conduite de projet propres à la fonction de maître-composteur
- Mettre en place des réalisations en lien avec la prévention et la gestion de proximité des biodéchets sous toutes ses formes

Module MC52 : Présenter un projet et identifier des critères d'évaluation

- Évaluer la pertinence de la démarche proposée pour le développement de la prévention et de la gestion de proximité, le lien avec la politique déchets du territoire
- Évaluer les conditions de la réussite pour ce projet
- Évaluer ses capacités à s'exprimer en public

Pour consolider leur formation, il est recommandé aux maîtres-composteurs de suivre les modules de l'unité GC2 (spécialisations pour le guide-composteur)